



**ASSEMBLEES GENERALES DE PRINTEMPS DU DISTRICT 103 CENTRE EST à BESANCON,  
Le dimanche 02 Avril 2023**

A tous les Lions du District 103 CENTRE EST.

En prévision des Assemblées Générales au Congrès de Printemps du District 103 CENTRE EST à BESANCON le 02 Avril 2023.

Chères Amies, Chers Amis,

Vous trouverez sur le site internet du District 103 CE les documents relatifs aux assemblées générales Extraordinaire et Ordinaire. Merci à vous d'en prendre connaissance.

**Il ne sera pas traité de questions en direct** portant sur les **Statuts et le Règlement Intérieur (RI)**, en AGE et AGO. Toutefois, lors de votre consultation des Statuts et RI, n'hésitez pas à **transmettre au plus tôt**, vos remarques, notes, observations, vers :

Didier SIMEON, [didier.simeon7@orange.fr](mailto:didier.simeon7@orange.fr), Délégué de District à la Commission Nationale des Statuts et Assurances 2022/2023 pour leur enregistrement et traitement.

Les motions feront l'objet d'un enregistrement auprès de la Commission Nationale Statuts et Assurances et seront étudiées pour déclinaison et enrichissement du RI.

Seuls les délégués de Club présents et dûment accrédités par leur Président de Club ainsi que les votants hors quota présents enregistrés au bureau des accréditations à l'entrée du Congrès de Printemps à BESANCON, délibèrent valablement (RI District ARTICLE-30 SCRUTIN).

**TOUS LES VOTES SE DEROULERONT DE MANIERE ELECTRONIQUE PAR TELEPHONE  
PORTABLE OU PC,  
VOTES COMPLETEMENT SECURISES ET ANONYMISES**

**1. Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)**

Le vote des Statuts du District 103 CENTRE EST 2023 est acquis à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés.

**2. Assemblée Générale Ordinaire (AGO)**

Le vote du Règlement Intérieur du District 103 CENTRE EST 2021 est acquis à la majorité simple des suffrages exprimés.

**3. Vote de la cotisation 2023/2024 du district 103 Centre Est.**

Présentation du budget de notre Gouverneur, Martial GRILLET 2023/2024.

Le vote est acquis à la majorité simple des suffrages exprimés (Statuts District ARTICLE 12-1 RESSOURCES)

**4. Vote élection de deux (2) Contrôleurs des Comptes 2022/2023.**

Les candidats sont élus à la majorité des suffrages exprimés qui dépasse la moitié.

Candidats :

**Jean Paul VEROT**

**Dominique LEGRAND**

## **5. Assemblée Générale du CAMP ROGER DILON (Y.E.C. - Echanges Internationaux de Jeunes)**

Présentation du rapport moral et financier de l'exercice 2022. Vote du quitus financier 2022.

Election des 6 membres composants le bureau du Camp Roger Dilon.

Seuls les Présidents de Club Lions de notre District 103 Centre Est ou leurs représentants dument munis d'une lettre d'accréditation signée par le Président du Club ont un droit de vote pour le Camp Roger Dilon (Statuts District ARTICLE 12-4 QUITUS).

RAPPEL :

**Les statuts ne peuvent pas être modifiés**, ils sont votés en AGE de District et de Club.

**Les règlements intérieurs sont votés en AGO de District et de Club, ils peuvent être modifiés et enrichis** suivant le propre mode de vie du District ou du Club, tant que les aménagements apportés ne sont pas en contradiction avec les textes internationaux et la législation française.

**Didier SIMEON**

**Délégué national**

**Statuts Assurances**

**2022/2023**